

PETITION

Monsieur le Premier Ministre, Habib Essid
Place du Gouvernement
La Kasbah 1008
Tunis Tunisie
Email: prm@ministeres.tn

POUR LES DROITS DES MINORITÉS SEXUELLES (LGBTI) EN TUNISIE

Excellence,

un rapport d'Amnesty International récemment publié révèle que les autorités tunisiennes échouent souvent devant la tâche de mener les enquêtes nécessaires sur les crimes de haine homophobes et transphobes et de punir ceux-ci. De même, des homosexuels sont souvent arrêtés en Tunisie sans que soient prouvées des relations homosexuelles ou des actes homosexuels.

Amnesty International a parlé avec des personnes LGBTI en Tunisie qui ont été attaquées et blessées avec des couteaux, qui ont reçu des coups de pieds dans la tête, qui ont été brûlées avec des bouts de cigarettes et menacées de mort à cause de leur identité ou orientation sexuelles. Leurs plaintes auprès de la police ont souvent été refusées ou ignorées à cause de l'article 230 du code pénal.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR

- condamner publiquement toutes les formes de violence sexuelle ou motivée par une identité sexuelle visant des personnes LGBTI, que ces violences soient commises par des agents de l'état ou des personnes privées, au foyer, dans des lieux publics ou en prison,
- libérer immédiatement et inconditionnellement toutes les personnes arrêtées à cause de leur orientation, identité ou expression sexuelles réelles ou présumées,
- abolir l'article 230 du code pénal qui frappe de peines les actes homosexuels consensuels,
- mettre fin à la pratique des examens anaux sur les personnes accusées d'actes homosexuels pour „prouver“ des rapports sexuels anaux,
- garantir que toutes les plaintes concernant des violences sexuelles ou motivées par une identité sexuelle visant des personnes LGBTI soient prises au sérieux par les autorités et examinées en toute neutralité et sans discrimination.

Je vous prie, Excellence d'agréer l'assurance de mon profond respect.

NAME, VORNAME	ANSCHRIFT	UNTERSCHRIFT
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Die Adressen werden nur im Sinne der Petition genutzt und nicht an Dritte weitergegeben.

Bitte senden Sie diese Petitionsliste bis 31.12.2016 an untenstehende Adresse. Amnesty International wird alle Petitionen an die tunesische Regierung weiterreichen.

